

**Compte-rendu de la rencontre préparatoire  
tenue le 19 novembre 2003 à 9h30  
au bureau d'arrondissement de Pointe-aux-Trembles/Rivière-des-Prairies/Montréal-Est**

Projet de règlement P-03-158 intitulé « Règlement modifiant le plan d'urbanisme, plan directeur de l'arrondissement Rivière-des-Prairies – Pointe-aux-Trembles (CO92 03386)»

Participants :

M. Bernard Hogue, commissaire  
M. Jean-François Viau, président OCPM  
M<sup>e</sup> Alain Cardinal, secrétaire général OCPM  
M<sup>me</sup> Marie-France Frigon, directrice – Aménagement urbain et services aux entreprises - Arrondissement PAT-RDP-ME  
M<sup>me</sup> Stéphanie Turcotte, conseillère en aménagement, – Aménagement urbain et services aux entreprises - Arrondissement PAT-RDP-ME  
M. Sabin Tremblay, conseiller en aménagement, – Aménagement urbain et services aux entreprises - Arrondissement PAT-RDP-ME

1. L'OCPM

- Mandat général et cadre juridique
- Fonctionnement
- Code de déontologie des commissaires

2. La consultation publique

- Déroulement d'une assemblée publique
- Le responsable de projet et les personnes ressources
  - Pour l'arrondissement : M<sup>me</sup> Stéphanie Turcotte
  - Présence du promoteur à confirmer
- Logistique

3. La documentation

- Dossier de documentation et gestion des documents déposés
- Demande d'information ou de documents additionnels

4. L'objet de la consultation publique

- Le projet de règlement et ses conséquences
- Questions et enjeux

5. Avis public